



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Un Foi

**MINISTRE DES FINANCES
ET DU BUDGET**



DIRECTION GÉNÉRALE
DU SECTEUR FINANCIER
**DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DE LA SUPERVISION DES SFD**

NOTE SUR LA SITUATION DES SFD

**DEUXIEME
TRIMESTRE
2023**

Table des matières

I- INDICATEUR CLES DES SFD	6
I.1 Pénétration du secteur de la microfinance	6
I.2 Dépôts auprès des SFD	7
I.3 Emprunts des SFD.....	9
I.4 Fonds propres des SFD	9
I.5 Production de crédit.....	10
I.6 Encours de crédits	11
I.7 Crédits en souffrance.....	12
I.8 Parts de marché des SFD.....	13
II- RATIOS PRUDENTIELS ET INDICATEURS FINANCIERS...	16
II.1 Liquidité des SFD	16
II.2 Norme de capitalisation	16
II.3 Limitation des prêts aux dirigeants.....	17
II.4 Autosuffisance opérationnelle	18
II.5 Marge bénéficiaire	18
II.6 Coefficient d'exploitation	19
ANNEXE	20
GLOSSAIRE	21



Résumé

Au second trimestre 2023, la bonne dynamique constatée, le trimestre précédent, dans l'évolution des principaux indicateurs s'est poursuivie en dépit d'un repli noté, notamment, de l'encours des dépôts.

Ainsi, par rapport au second trimestre 2023 :

- **le nombre de membres et clients** a enregistré une hausse de 3,0%, s'établissant à 4 101 090, ce qui correspond à un taux d'inclusion financière du secteur de la micro finance de 19,1% ;
- **l'encours des dépôts** a régressé de 1,5% pour ressortir à 503,4 milliards FCFA correspondant à 3,3% du PIB et à 8,9% des dépôts bancaires ;
- **le volume des crédits accordés** a baissé de 3,4 % et s'est établi à 189,2 milliards FCFA ;
- **l'encours de crédit** a progressé de 5,3% pour atteindre 650,2 milliards FCFA, correspondant à 12,5% des crédits à l'économie et 3,9% du PIB ;
- **la qualité du portefeuille s'est améliorée** avec un recul de 8 points de pourcentage. Le ratio y afférent est ressorti à 6,4%, toutefois au-dessus de la norme de 3% maximum ;
- **les emprunts** ont progressé de 8,6% pour s'établir à 130,8 milliards FCFA ;
- **les fonds propres** se sont améliorés de 3,3% en s'établissant à 187,9 milliards FCFA.

In the second quarter of 2023, the good momentum seen in the previous quarter in the evolution of the main indicators continued, despite a downturn in outstanding deposits in particular.

Thus, compared with the second quarter of 2023 :

- the number of members and customers rose by 3.0% to 4, 101,090, corresponding to a microfinance sector Financial inclusion rate of 19.1%;
- outstanding deposits fell by 1.5% to FCFA 503.4 billion, corresponding to 3.3% of GDP and 8.9% of Bank deposits;
- the volume of loans granted fell by 3.4% to FCFA 189.2 billion;
- outstanding loans rose by 5.3% to FCFA 650.2 billion, corresponding to 12.5% of loans to the economy and 3.9% of GDP;
- portfolio quality improved by 8 percentage points. The portfolio quality ratio stood at. 6.4%, above the 3% maximum standard;
- Borrowings rose by 8.6% to FCFA 130.8 billion;
- shareholders' equity improved by 3.3% to 187.9 billion FCFA.



INDICATEUR CLES DES SFD

I.1 Pénétration du secteur de la microfinance

 *Des ouvertures de comptes tirées par les femmes*

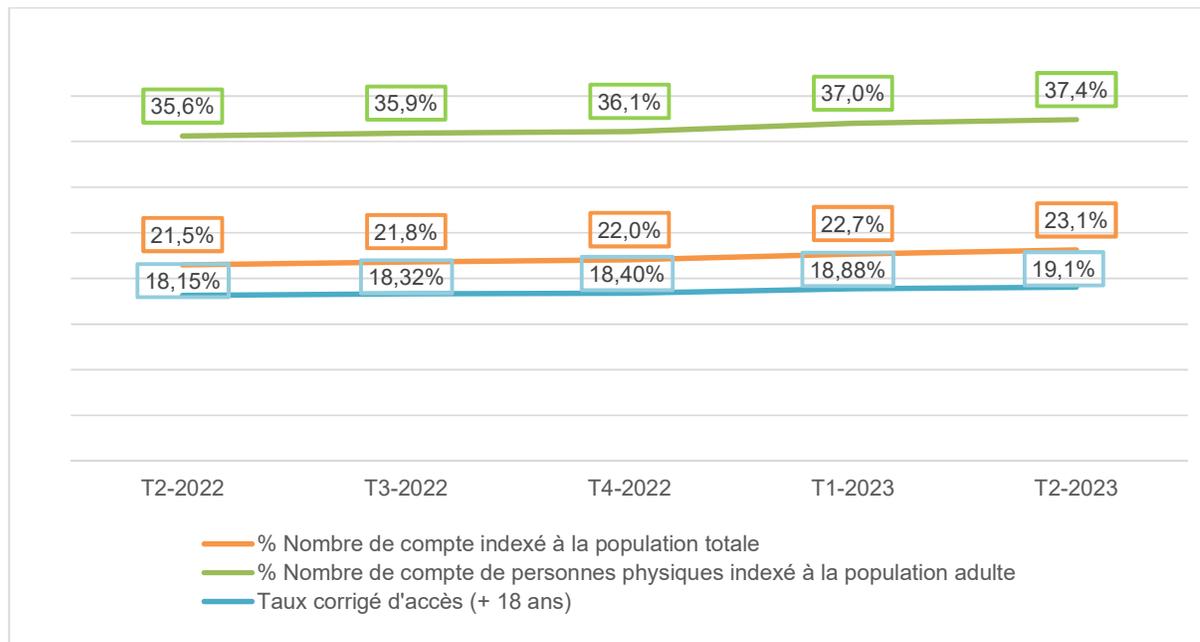
Au 2nd trimestre 2023, le secteur de la microfinance a dénombré 4 101 090 comptes ouverts, soit une hausse de 1,6% comparativement au trimestre précédent. Cette situation est essentiellement favorisée par une progression des adhésions auprès des IMCEC non affiliées (8%), des sociétés commerciales (3%) et des IMCEC constituées en réseaux (2%).

En variation annuelle, 290 326 nouvelles ouvertures de comptes ont été répertoriées, soit une progression de 7,6%. Elles sont, majoritairement, le fait des personnes physiques (7,7%) et des personnes morales (7,2%).

En conséquence, le taux de pénétration, calculé en rapport avec la population totale, est ressorti à 23,1% au 2nd trimestre 2023 contre 22,7% au trimestre précédent.

Quant au taux d'accès corrigé¹, il a augmenté de 0,3 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent pour s'établir à 19,1%.

Figure 1 : Taux de pénétration des SFD



¹ Application d'un taux de correction issu de l'Enquête sur la Situation de référence de l'Inclusion Financière au Sénégal et du traitement des comptes inactifs

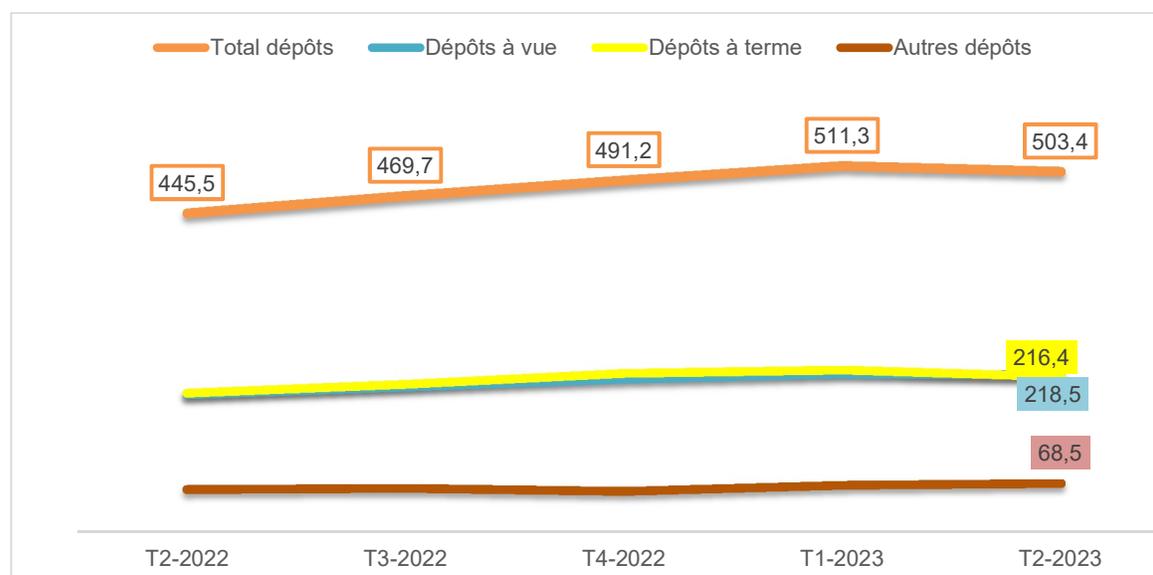
I.2 Dépôts auprès des SFD

🇨🇵 Une baisse des dépôts des membres ou clients des SFD

L'encours des dépôts, au 2nd trimestre 2023, a connu un repli de (- 1,5%) par rapport au trimestre précédent et affiché un montant de 503,4 milliards FCFA. Cette régression est essentiellement observée au niveau des dépôts à terme et dépôts à vue qui ont enregistré des baisses respectives de - 4% et - 0,7%, contrairement aux autres dépôts qui ont crû de 4% pour ressortir à 68 milliards FCFA sur la période. Cette situation est, essentiellement favorisée par les dépôts des IMCEC constituées en réseau qui ont affiché une légère régression de 0,4%, contrairement aux dépôts collectés par les IMCEC non affiliées et les sociétés commerciales qui ont progressé respectivement de 5% et 3% par rapport au trimestre précédent.

Sur une base annuelle, les dépôts ont augmenté de 58 milliards FCFA, soit une croissance de 13%.

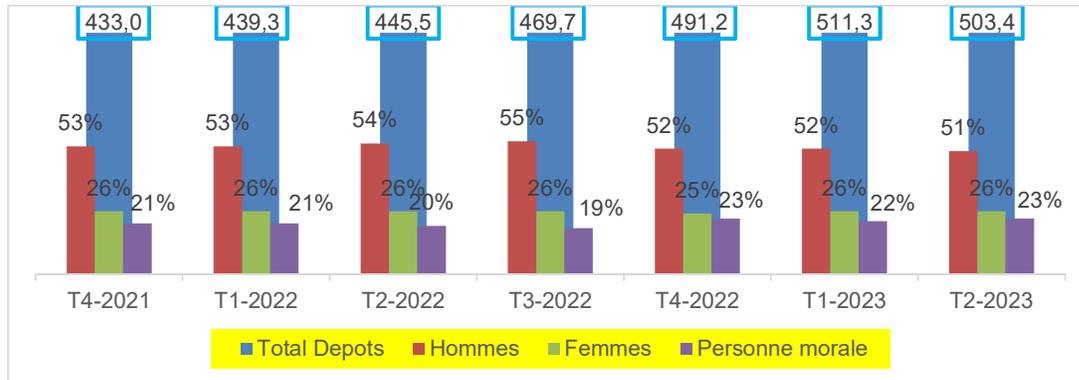
Figure 2 : Encours des dépôts auprès des SFD (en milliards F CFA)



Les dépôts des hommes et des femmes, représentant respectivement 51% et 26% de l'encours total, ont régressé de - 1,7% et - 2,7% pour ressortir respectivement à 259 milliards FCFA et 130 milliards FCFA sur la période sous revue.

Quant aux personnes morales, affichant 23% de l'encours total, leurs dépôts ont enregistré une progression de 2 points de pourcentage pour s'établir à 113,7 milliards FCFA après 113,5 milliards FCFA au trimestre précédent.

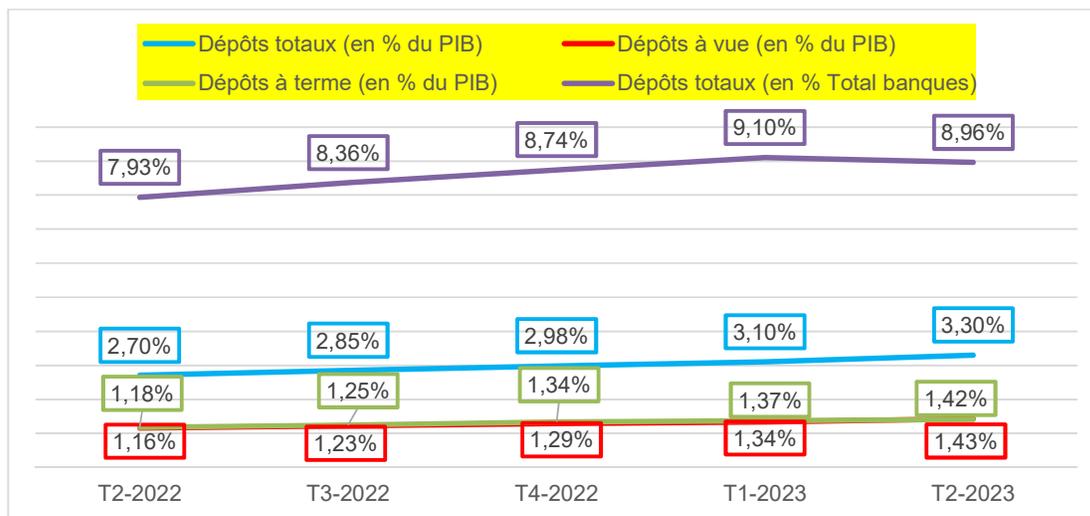
Figure 3 : Encours de dépôts (en milliards de FCFA)



Sur le plan macroéconomique, l'encours total des dépôts, au 2nd trimestre 2023, correspond à 3,3% du PIB, une progression sur la période de 2 points de pourcentage, et 8,9% des dépôts bancaires, une régression d'1 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent.

Concernant les dépôts à terme et les dépôts à vue, ils enregistrent des hausses respectives de 5 et 9 points de pourcentage sur la période et représentent successivement 1,42 et 1,43% du PIB.

Figure 4 : Contribution des SFD à la collecte des dépôts des ménages



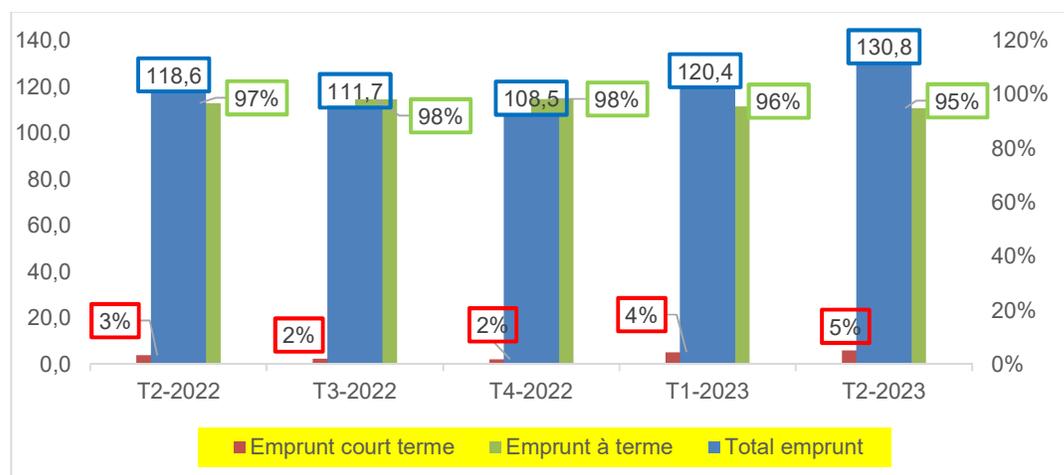
I.3 Emprunts des SFD

 Une hausse des emprunts des SFD

Au 2nd trimestre 2023, le montant des emprunts des SFD s'est établi à 130,8 milliards FCFA contre 120,4 milliards FCFA au trimestre précédent, soit une hausse de 8,6%. Cette situation est consécutive à la progression de 7,9% des emprunts à terme et de 23,0% des emprunts à court terme sur la période. Cette évolution est particulièrement favorisée par les emprunts des sociétés commerciales et les IMCEC constituées en réseaux qui affichent respectivement des taux de progression de 5,0% et 6,4%. Inversement, les emprunts des IMCEC non affiliées ont enregistré une régression de 3,0% sur la période.

Comparativement à la même période de l'année 2022, les financements reçus par les SFD ont progressé de 10,3%, correspondant à un montant de 12,3 milliards FCFA.

Figure 5 : Emprunts des SFD en milliards FCFA



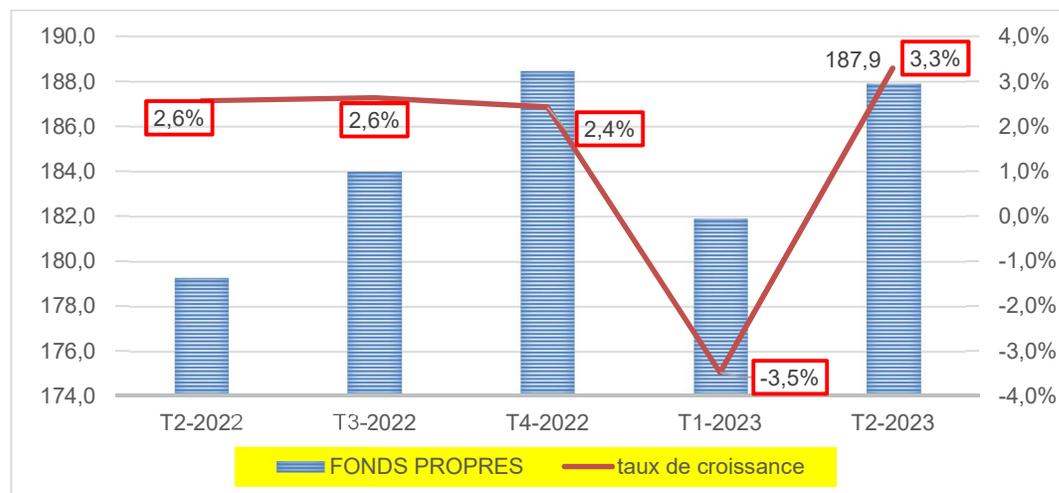
I.4 Fonds propres des SFD

 Une hausse des fonds propres des SFD

Les fonds propres des SFD sont passés de 181,9 milliards FCFA au 1^{er} trimestre 2023 à 187,9 milliards FCFA au 2nd trimestre 2023, soit une hausse de 3,3% sur la période. Cette situation est essentiellement favorisée par une progression des fonds propres des sociétés commerciales et des IMCEC non affiliées, respectivement de 8% et 6%. Au même moment, les capitaux propres des IMCEC constituées en réseaux ont affiché une régression de (- 2,4%) comparativement au trimestre précédent.

En variation annuelle, les fonds propres des SFD ont connu une croissance de 4,7%, soit une hausse de 8,4 milliards FCFA.

Figure 6 : Fonds propres des SFD en milliards F CFA



I.5 Production de crédit

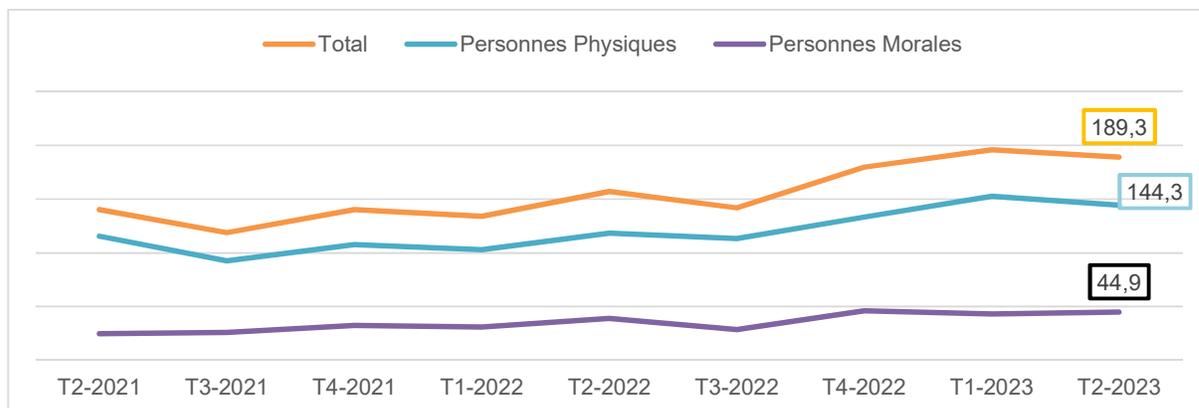
 Une régression des financements alloués

Au second trimestre 2023, le montant des crédits octroyés a enregistré une décroissance de (- 3,4%) par rapport au trimestre précédent, pour ressortir à 189,2 milliards FCFA. Ainsi, 188.136 crédits ont été accordés pour un montant moyen de 1.005.937 FCFA. Cette baisse découlant, essentiellement, d'une régression des financements alloués aux femmes (- 15,3%) et aux hommes (- 0,8%).

Au même moment, les crédits accordés aux personnes morales ont enregistré une progression de 3,9% par rapport au trimestre précédent.

Comparativement à la même période de l'année 2022, la production de crédit a crû de 20,4%, correspondant à un montant de 31,0 milliards FCFA.

Figure 7 : Production de crédit en milliards de F CFA



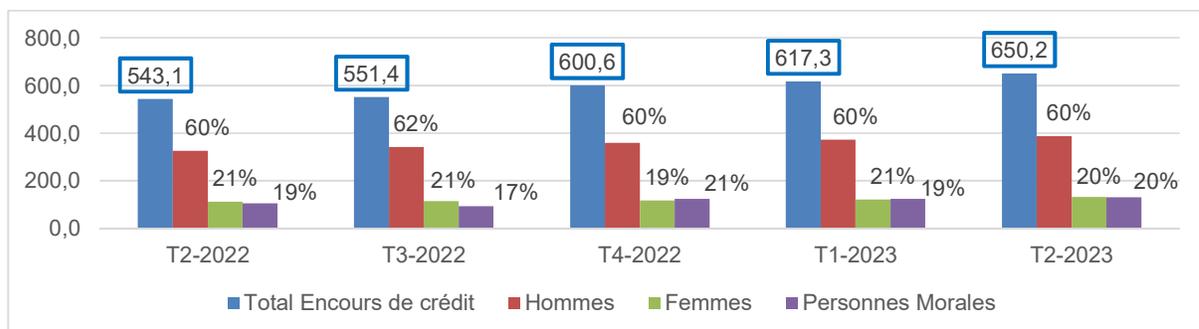
I.6 Encours de crédits

 Une hausse de l'encours de crédits auprès des membres ou clients

L'encours de crédit s'est établi à 650,2 milliards FCFA au second trimestre 2023 et enregistre une hausse de 5,3% par rapport au trimestre précédent. Cette croissance découle des hausses respectives des financements accordés aux hommes 3,6% et aux femmes 3,6%, contrairement aux personnes morales qui affichent une régression de (- 0,5%).

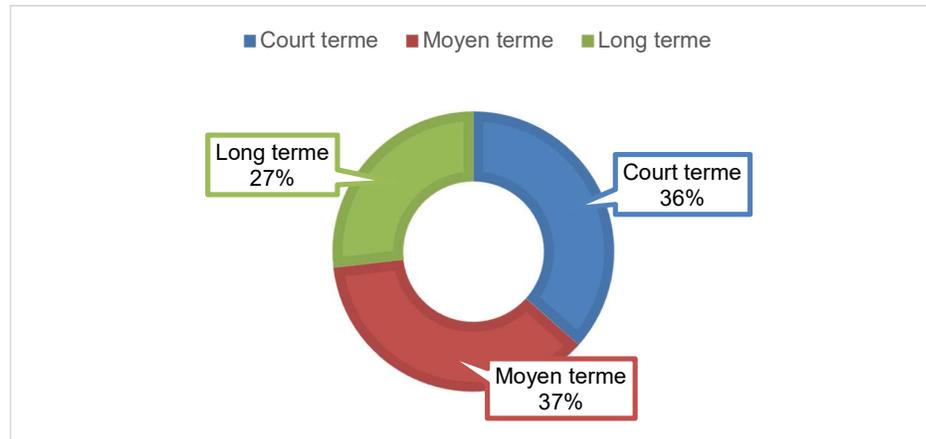
Sur une base annuelle, l'encours de crédit des SFD a connu une croissance de 19,7%.

Figure 8 : Encours de crédit par genre (en milliards de FCFA)



La hausse de l'encours de crédit est également notée chez les sociétés commerciales 4,0%, les IMCEC affiliées 6,0% et les IMCEC non affiliées 3,0%. L'encours des crédits sains, au terme du second trimestre 2023, est ressorti à 608,2 milliards FCFA, soit une évolution de 6,1% par rapport au trimestre précédent. Cette amélioration résulte d'un accroissement respectif des crédits sains à court terme 11,3%, à moyen terme 3,7% et long terme 2,9%.

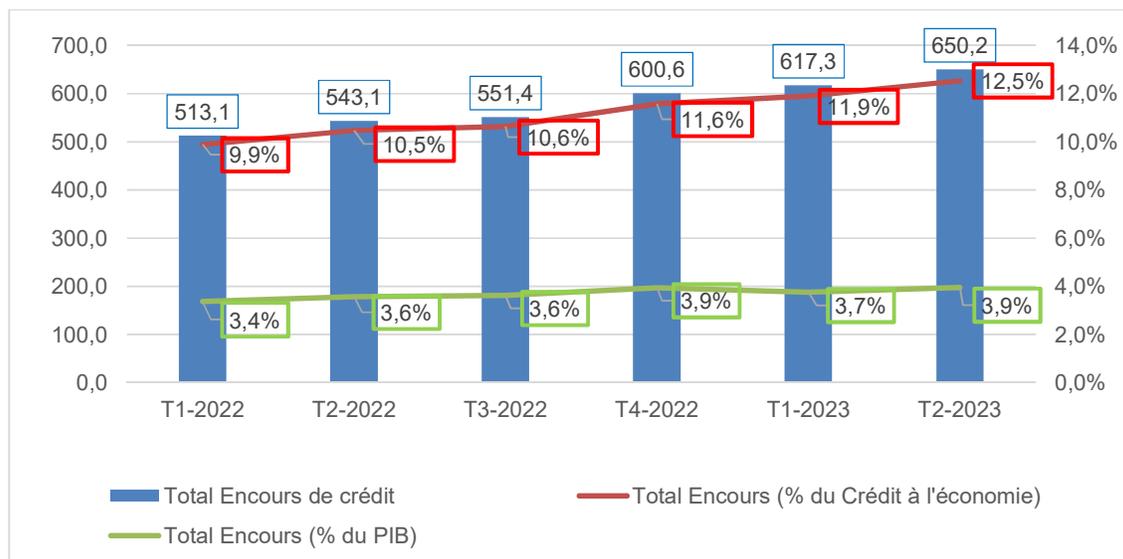
Figure 9 : Répartition des crédits sains



Sur le plan macroéconomique, le taux de financement de l'économie² par les SFD est ressorti à 3,9% du PIB au second trimestre 2023.

L'encours de crédit représente 12,5% du crédit à l'économie, soit une progression de 6 points de pourcentage sur la période.

Figure 10 : Financement de l'économie par les SFD



I.7 Crédits en souffrance

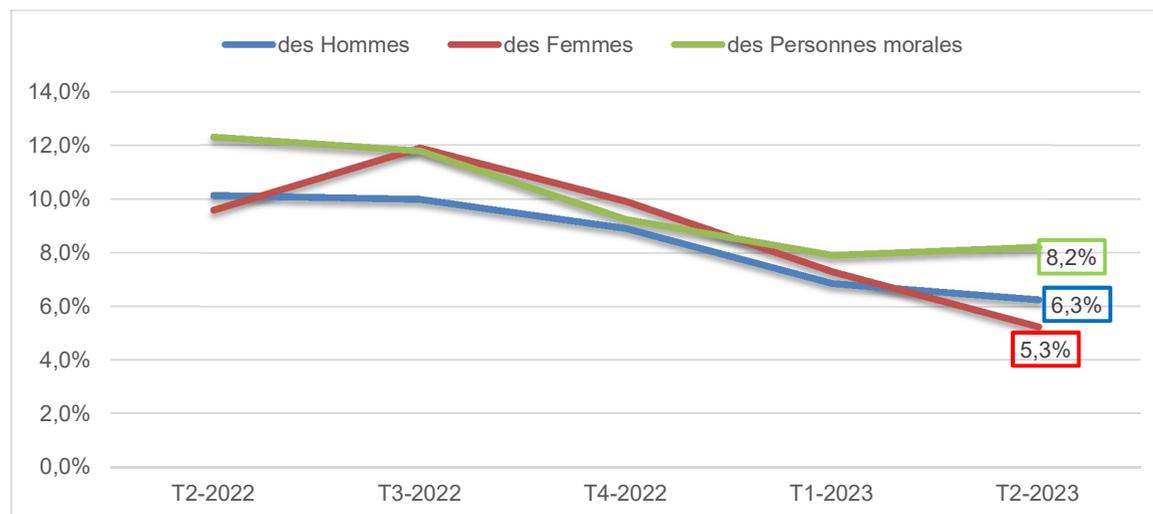
Une amélioration de la qualité du portefeuille de crédits portée par les sociétés commerciales

Au second trimestre 2023, l'encours des crédits en souffrance est ressorti à 41,9 milliards FCFA, soit une baisse de 5,1% par rapport au premier trimestre 2023 et une baisse de 9,2% sur une base annuelle.

² Le poids de l'encours de crédit sur le Produit Intérieur Brut (PIB)

Ainsi, le taux de créances en souffrance a régressé de 8 points de pourcentage pour ressortir à 6,4%, se situant au-dessus de la norme réglementaire de 3%. Cette amélioration de la qualité du portefeuille de crédit sur la période est consécutive à la baisse du taux de crédit en souffrance chez les hommes et les femmes mais également chez les Sfd de type société commerciale.

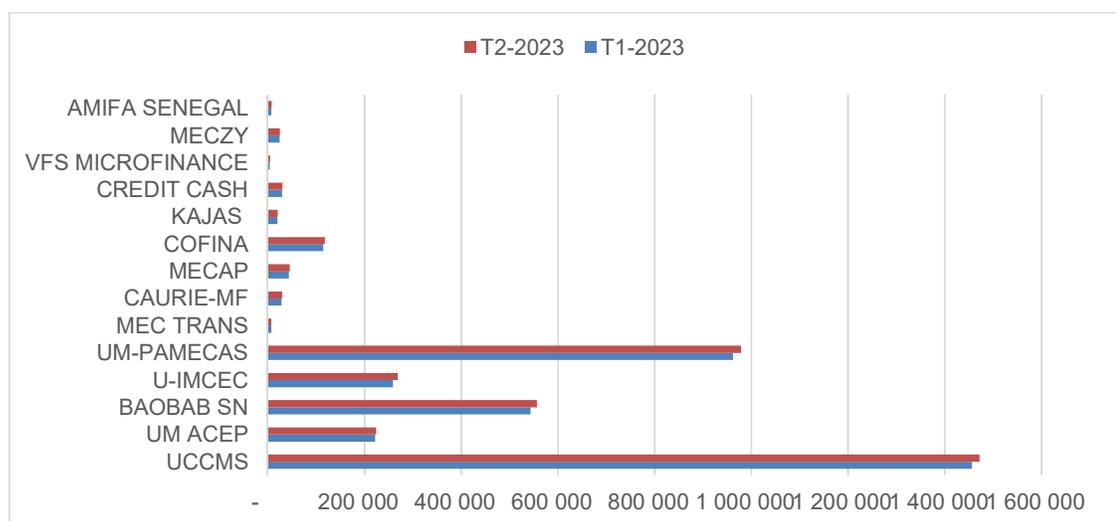
Figure 11 : Taux de crédit en souffrance (%)



I.8 Parts de marché des SFD

Au 2nd trimestre 2023, il est observé une faible variation des parts de marché des SFD cibles.

Figure 12 : Répartition du nombre de comptes



En termes d'encours de dépôts, les parts de marché n'ont quasiment pas varié sur la période. Toutefois, elles ont progressé d'1 point de pourcentage pour AMIFA, tandis que celles de KAJAS et UCCMS ont diminué d'1 point de pourcentage

Tableau 1 : Parts de marché de l'encours des dépôts

Parts de marché des SFD suivant l'encours de dépôt	T2-2022	T3-2022	T4-2022	T1-2022	T2-2023
UCCMS	47%	47%	44%	44%	43%
UM ACEP	5%	5%	4%	5%	5%
BAOBAB SN	14%	14%	14%	14%	14%
U-IMCEC	3%	3%	3%	3%	3%
UM-PAMECAS	11%	12%	12%	12%	12%
MEC TRANS	1%	1%	1%	1%	1%
CAURIE-MF	1%	1%	1%	1%	1%
MECAP	3%	3%	3%	3%	3%
COFINA	7%	7%	7%	7%	7%
KAJAS	1%	1%	1%	1%	0%
CREDIT CASH	2%	3%	2%	2%	2%
VFS MICROFINANCE	0%	0%	0%	0%	0%
MECZY	1%	1%	1%	1%	1%
AMIFA			4%	4%	5%

Concernant l'encours de crédit, les parts de marché d'UCCMS ont progressé d'1 point de pourcentage sur la période. Pour UM-ACEP, BAOBAB SN et COFINA, elles ont reculé d'1 point de pourcentage.

Tableau 2 : Parts de marché de l'encours des crédits

Parts de marché des SFD suivant l'encours de crédit	T2-2022	T3-2022	T4-2022	T1-2023	T2-2023
UCCMS	28%	29%	27%	27%	28%
UM ACEP	13%	13%	13%	13%	12%
BAOBAB SN	21%	20%	21%	21%	20%
U-IMCEC	3%	3%	3%	3%	3%
UM-PAMECAS	11%	12%	11%	12%	12%
MEC TRANS	0%	0%	1%	1%	1%
CAURIE-MF	3%	3%	2%	2%	2%
MECAP	3%	3%	3%	3%	3%
COFINA	9%	9%	9%	9%	8%
KAJAS	0%	0%	0%	0%	0%
CREDIT CASH	3%	3%	2%	2%	2%
VFS MICROFINANCE	1%	1%	1%	1%	1%
MECZY	0%	0%	0%	0%	0%
AMIFA			3%	4%	4%

Pour la production de crédit, il est noté des régressions de parts de marché, d'1 point de pourcentage pour UM-ACEP et CREDIT CASH.

Inversement, les parts de marché ont progressé sur la période de 3 points de pourcentage pour BAOBAB SN, 2 points de pourcentage pour MECAP et CAURIE-MF et d'1 point de pourcentage pour UM-PAMECAS.

Tableau 3 : Parts de marché de la production de crédit

Parts de marché des SFD suivant la production de crédit	T2-2022	T3-2022	T4-2022	T1-2023	T2-2023
UCCMS	16%	21%	15%	19%	19%
UM ACEP	16%	14%	16%	13%	12%
BAOBAB SN	22%	23%	25%	19%	22%
U-IMCEC	4%	4%	4%	3%	4%
UM-PAMECAS	14%	14%	11%	13%	14%
MEC TRANS	0%	0%	1%	0%	0%
CAURIE-MF	5%	3%	3%	2%	4%
MECAP	3%	2%	3%	2%	4%
COFINA	9%	10%	11%	8%	8%
KAJAS	1%	1%	1%	0%	0%
CREDIT CASH	4%	3%	3%	3%	2%
VFS MICROFINANCE	1%	1%	1%	2%	2%
MECZY	1%	1%	0%	1%	1%
AMIFA			4%	4%	4%

Relativement à la qualité du portefeuille, les taux de créances en souffrance au niveau de l'UCCMS et PAMECAS ont respectivement progressé de 7 et 4 points de pourcentage sur la période.

Inversement, sur la même période, les taux de créances en souffrance de COFINA et BAOBAB SN ont régressé respectivement de 9 et 6 points de pourcentage

Tableau 4 : Situation de l'encours des crédits en souffrance

Situation de l'encours de crédit en souffrance	T2-2022	T3-2022	T4-2022	T1-2023	T2-2023
UCCMS	22%	31%	29%	29%	36%
UM ACEP	10%	9%	9%	9%	10%
BAOBAB SN	24%	21%	23%	20%	11%
U-IMCEC	3%	3%	2%	2%	3%
UM-PAMECAS	6%	6%	5%	6%	10%
MEC TRANS	0%	0%	0%	0%	0%
CAURIE-MF	2%	2%	2%	2%	2%
MECAP	1%	1%	1%	1%	1%
COFINA	20%	17%	15%	16%	10%
KAJAS	1%	1%	1%	1%	1%
CREDIT CASH	3%	3%	3%	4%	4%
VFS MICROFINANCE	0%	0%	0%	0%	0%
MECZY	1%	1%	1%	1%	1%
AMIFA			1%	2%	3%

II

RATIOS PRUDENTIELS ET INDICATEURS FINANCIERS

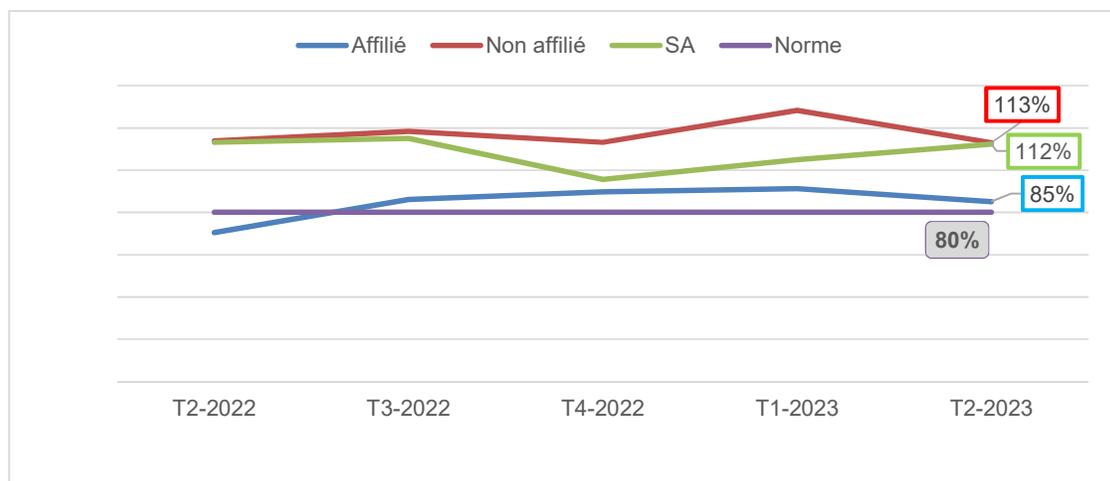
II.1 Liquidité des SFD

 *Respect de la norme du coefficient de liquidité*

Au 2nd trimestre 2023, la norme du coefficient de liquidité a été respectée de manière globale. Le ratio moyen s’est fixé à 89% contre 95% le trimestre précédent, soit un recul de 6 points de pourcentage. En variation annuelle, le niveau de liquidité a progressé de 13 points de pourcentage. Cette situation est imputable essentiellement à la forte progression de 7 points de pourcentage sur la période, relevée chez les Sfd constitués en sociétés commerciales.

La norme de 100% minimum a été respectée par les IMCEC non affiliés et les sociétés commerciales, alors qu’elle n’a pas été atteinte par les IMCEC affiliés.

Figure 17 : Évolution du coefficient de liquidité



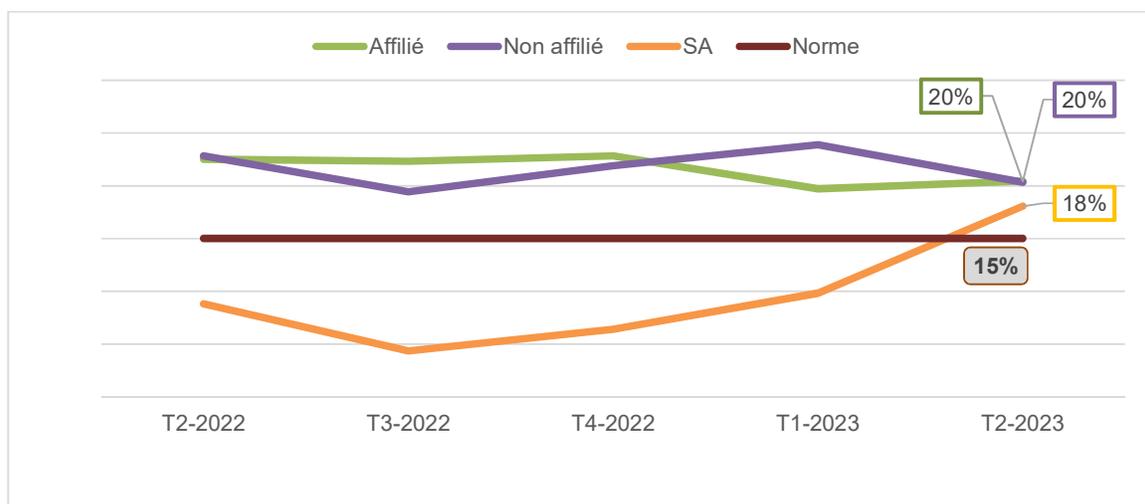
II.2 Norme de capitalisation

 *Respect de la norme de capitalisation des SFD*

La norme de capitalisation (15% minimum) est globalement respectée avec un niveau moyen de 20% au 2nd trimestre 2023. Le ratio n’a pas évolué par rapport au trimestre précédent, mais a enregistré un repli de 2 points de pourcentage en variation annuel. Cette détérioration du niveau de capitalisation est favorisée par la régression de 4 points de pourcentage relevée au niveau des IMCEC non affiliés

atténuée toutefois par les taux affichés par les sociétés commerciales qui ont progressé de 8 points de pourcentage sur la période et ceux par les IMCECS affiliées qui n'ont pas fluctué sur la période.

Figure 18 : Évolution de la norme de capitalisation



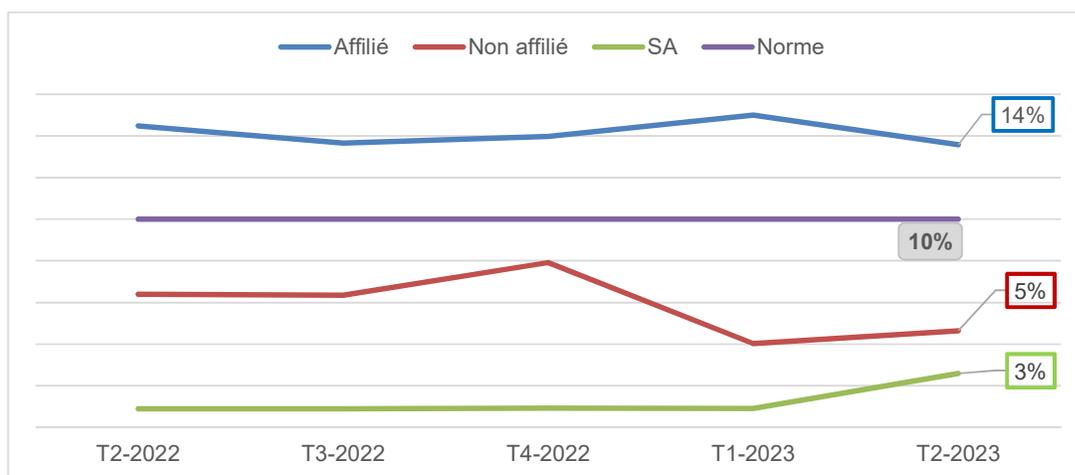
II.3 Limitation des prêts aux dirigeants

Non-respect du ratio de limitation de prêts aux dirigeants

Globalement, le ratio de limitation des prêts aux dirigeants (10% maximum) est ressorti à 12% au 2nd trimestre 2023, soit un repli d'1 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent et en variation annuelle. Toutefois, le ratio a progressé sur la période d'un point de pourcentage au niveau des IMCECS affiliées et de 2 points de pourcentage au niveau des sociétés commerciales.

Inversement, il est observé un repli du ratio d'un point de pourcentage sur la période au niveau des Sfd constitués en IMCECS affiliées.

Figure 19 : Évolution du taux de limitation des prêts aux dirigeants

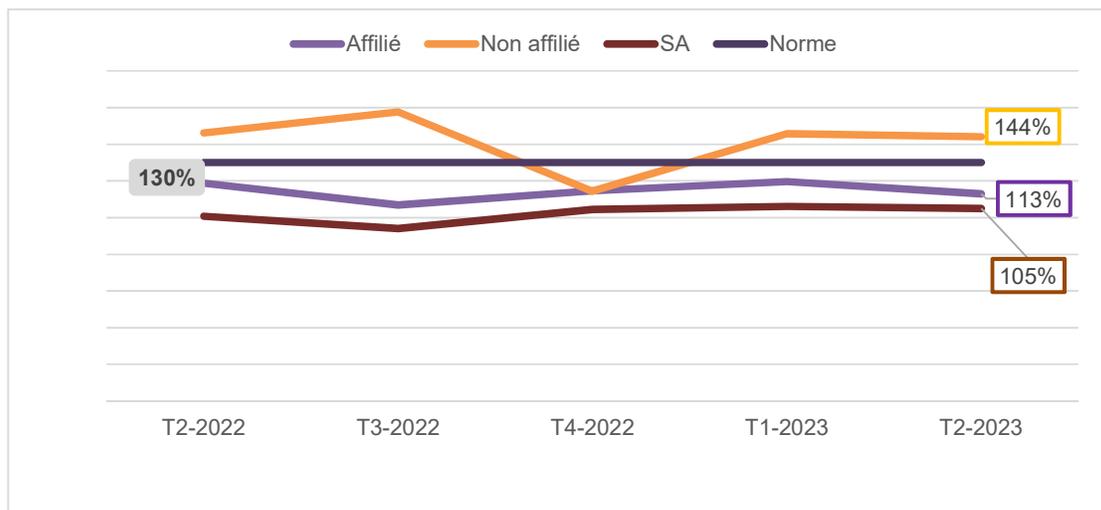


II.4 Autosuffisance opérationnelle

⚠ Non-respect de l'autosuffisance opérationnelle

S'établissant, en moyenne, à 116% au 2nd trimestre 2023, l'autosuffisance opérationnelle (130% minimum) n'est pas atteinte par les SFD. Cependant, ils parviennent à couvrir leurs charges par leurs produits. Ce ratio s'est déprécié de 6 points de pourcentage sur la période. Il s'est établi à 116% contre 122% au trimestre précédent. En variation annuelle, il a affiché un repli de 4 points de pourcentage à cause notamment des régressions de 7 points de pourcentage relevées chez les IMCEC affiliées, de 2 points de pourcentage chez les IMCEC non affiliées et d'1 point de pourcentage chez les sociétés commerciales.

Figure 20 : Évolution de l'autosuffisance opérationnelle

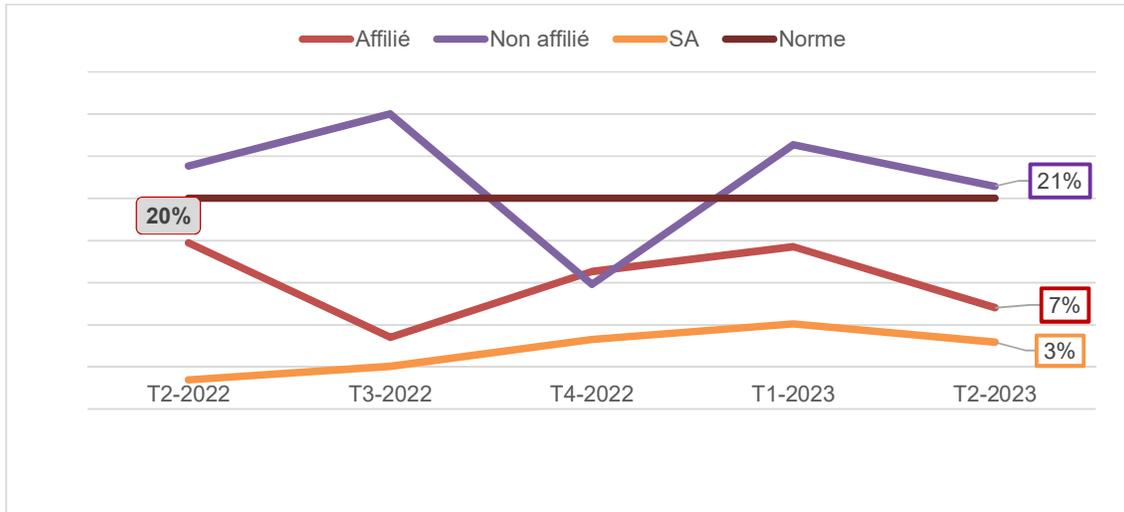


II.5 Marge bénéficiaire

⚠ Non-respect de la marge bénéficiaire

Les SFD peinent à atteindre la marge bénéficiaire requise dont la norme est fixée à 20% minimum. Etabli, en moyenne, à 8% au 2nd trimestre 2023, le taux de marge bénéficiaire s'est dégradé de 7 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent et en variation annuelle. Cette tendance baissière est plus marquée au niveau des IMCECS affiliés qui ont enregistré une régression de 7 points de pourcentage alors qu'au niveau des IMCECS non affiliés et des sociétés commerciales, il a été relevé une régression respective de 3 et 2 points de pourcentage sur la période.

Figure 21 : Évolution de la marge bénéficiaire

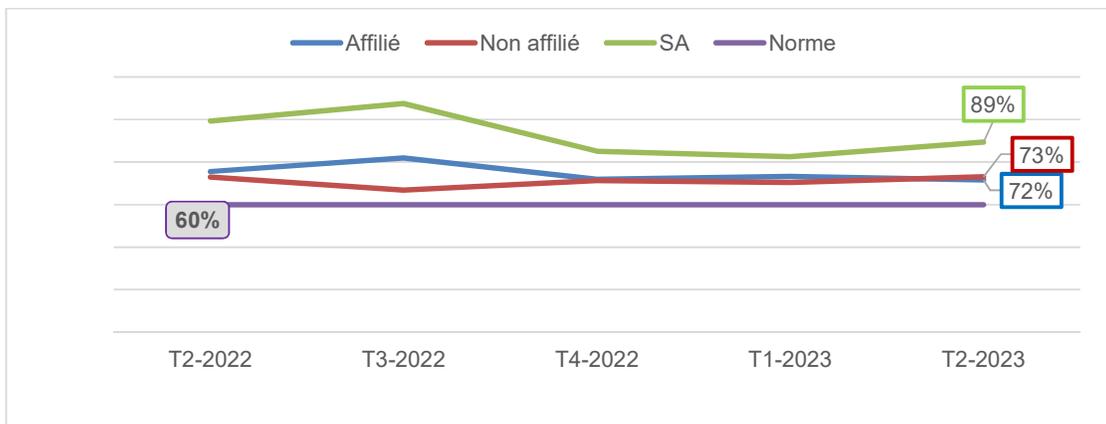


II.6 Coefficient d'exploitation

 *Non-respect du coefficient d'exploitation*

Pour un plafond de 60%, la norme du coefficient d'exploitation n'est pas respectée avec un taux moyen de 72%. Ce taux affiche une décroissance d'1 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent, et accuse un repli de 4 points de pourcentage en variation annuelle. Cette baisse est consécutive à une régression d'1 point de pourcentage notée chez les IMCEC affiliées. Toutefois, cette régression est atténuée par les hausses enregistrées respectivement de 3 points de pourcentage au niveau des IMCEC non affiliées et de 7 points de pourcentage auprès des sociétés commerciales.

Figure 22 : Évolution du coefficient d'exploitation



ANNEXE

	T2-2022	T3-2022	T4-2022	T1-2023	T2-2023	T2-2023/ T1-2023	T2-2023/ T2-2022
	PROV	PROV	PROV	PROV	PROV		
MEMBRES OU CLIENTS							
Total	3 810 764	3 869 444	3 909 354	4 034 538	4 101 090	1,6%	7,6%
Personnes Physiques	3 447 784	3 501 760	3 539 756	3 652 814	3 712 152	1,6%	7,7%
<i>Hommes</i>	1 909 195	1 936 169	1 954 377	2 033 276	2 058 847	1,3%	7,8%
<i>Femmes</i>	1 538 589	1 565 591	1 585 379	1 619 538	1 653 305	2,1%	7,5%
Personnes Morale	362 980	367 684	369 598	381 724	388 938	1,9%	7,2%
ENCOURS DE DEPOTS DES MEMBRES OU CLIENTS (EN MILLIONS F CFA)							
Total	445 462,8	469 665,6	491 164,2	511 291,1	503 425,9	-1,5%	13,0%
Personnes Physiques	355 263,0	382 196,2	376 722,0	397 728,4	389 659,8	-2,0%	9,7%
<i>Hommes</i>	240 753,8	257 645,9	254 427,9	263 799,3	259 304,9	-1,7%	7,7%
<i>Femmes</i>	114 509,2	124 550,3	122 294,1	133 929,0	130 355,0	-2,7%	13,8%
Personnes Morales	90 199,8	87 469,4	114 442,2	113 562,7	113 766,1	0,2%	26,1%
Dépôts à vue	191 457,0	202 073,2	213 016,9	220 047,4	218 523,7	-0,7%	14,1%
Dépôts à terme	193 825,9	205 958,7	220 721,4	225 344,0	216 360,6	-4,0%	11,6%
Autres dépôts	60 180,1	61 633,8	57 426,0	65 899,8	68 541,7	4,0%	13,9%
ENCOURS DES CREDITS AUPRES DES MEMBRES OU CLIENTS (EN MILLIONS F CFA)							
Total	543 093,6	551 376,7	600 610,0	617 289,9	650 176,1	5,3%	19,7%
Personnes Physiques	438 213,2	457 298,2	476 740,6	494 095,6	519 285,5	5,1%	18,5%
<i>Hommes</i>	325 731,4	342 140,5	359 430,1	372 539,3	387 355,8	4,0%	18,9%
<i>Femmes</i>	112 481,7	115 157,7	117 310,5	121 556,2	131 929,7	8,5%	17,3%
Personnes Morales	104 880,5	94 078,5	123 869,4	123 194,3	130 890,5	6,2%	24,8%
Court terme	182 715,1	181 825,1	203 842,9	199 923,2	222 469,5	11,3%	21,8%
Moyen terme	179 075,5	176 196,2	201 836,1	214 629,6	222 611,7	3,7%	24,3%
Long terme	135 102,2	142 988,8	150 373,9	158 537,6	163 167,0	2,9%	20,8%
ENCOURS DES CREDITS EN SOUFFRANCE DES MEMEBRES OU CLIENTS (EN MILLIONS F CFA)							
Total	46 200,9	50 366,6	44 557,1	44 199,5	41 927,9	-9,9%	-24,2%
Personnes Physiques	35 578,7	39 939,9	35 388,4	34 455,2	31 171,3	-5,1%	-9,2%
<i>Hommes</i>	26 981,9	28 397,5	25 950,8	25 575,4	24 239,0	-9,5%	-12,4%
<i>Femmes</i>	8 596,7	11 542,3	9 437,7	8 879,8	6 932,3	-5,2%	-10,2%
Personnes Morales	10 622,2	10 426,7	9 168,7	9 744,3	10 756,6	-21,9%	-19,4%
CREDITS OCTROYES AUX MEMEBRES OU CLIENTS AU COURS DE LA PERIODE (EN MILLIONS F CFA)							
Total	157 173,5	141 767,8	179 617,8	195 927,5	189 253,3	-3,4%	20,4%
Personnes Physiques	118 290,5	113 183,0	133 349,4	152 684,6	144 337,2	-5,5%	22,0%
<i>Hommes</i>	80 653,2	77 993,1	100 349,1	103 788,8	102 945,4	-0,8%	27,6%
<i>Femmes</i>	37 637,2	35 189,9	33 000,3	48 895,8	41 391,8	-15,3%	10,0%
Personnes Morales	38 883,0	28 584,7	46 268,5	43 242,9	44 916,0	3,9%	15,5%
EMPRUNTS DES SFD							
Total	118,6	111,7	108,5	120,4	130,8	8,6%	10,3%
Court terme	3,9	2,1	1,8	5,4	6,7	23,0%	71,8%
A terme	114,7	109,5	106,6	115,0	124,1	7,9%	8,2%
FONDS PROPRES	179,5	184,2	188,7	181,9	187,9	3,3%	4,7%
ACTIF NET	743,6	765,6	803,5	813,6	822,1	1,0%	10,6%

GLOSSAIRE

Autosuffisance opérationnelle : rapport entre le montant total des produits d'exploitation et le montant total des charges d'exploitation.

Coefficient d'exploitation : rapport entre les frais généraux et les produits financiers nets.

Crédit : mise à disposition d'argent sous forme de prêt, consentie par un SFD, aux différents agents économiques.

Crédit à court terme : prêt d'argent dont la durée ne dépasse pas 12 mois y compris le différé de paiement.

Crédit à long terme : prêt d'argent dont la durée dépasse les 36 mois de la date de déblocage à la date de remboursement final y compris le différé de paiement.

Crédit à moyen terme : prêt d'argent dont la durée se situe entre 12 et 36 mois y compris le différé de paiement.

Crédit en souffrance : crédit dont une échéance au moins est impayée depuis plus de trois (03) mois.

Dépôt : fonds, autres que les cotisations et contributions obligatoires, recueillis par le SFD auprès de ses membres ou de sa clientèle.

Dépôt à terme : dépôt qui a une durée fixée à l'avance et rapporte un intérêt à condition que le client titulaire du compte ne retire pas l'argent avant l'échéance.

Dépôt à vue : dépôt rémunéré ou non, dont les fonds peuvent être retirés partiellement ou totalement à tout instant.

Encours : montant total et global des crédits ou des actifs comptabilisés à une date donnée et non remboursés.

Fonds propres : représentent les ressources du SFD appartenant aux membres ou actionnaires

IMCEC : Institution Mutualiste ou Coopérative d'Épargne et de Crédit.

IMCEC affiliée : institution affiliée à une union

IMCEC non affiliée : Institution isolée, non associée à un réseau.

Indicateur : outil d'aide à la décision qui fournit des informations sur la performance, le niveau de risque et la situation financière d'une institution de microfinance.

Liquidité : somme disponible immédiatement.

Norme de capitalisation : ratio des fonds propres sur le total de l'actif.

Portefeuille à risque : ratio des encours des prêts comportant au moins une échéance impayée de x jours sur le montant brut du portefeuille de prêts. (x= 30 ; 90 ; 180 jours).

Produit intérieur brut : richesse créée par les activités de production à l'intérieur d'un pays.

Ratio prudentiel : ratio au deçà duquel un SFD présente des risques de solvabilité ou de liquidité.

Réseau : ensemble d'institutions affiliées à une même union, fédération ou confédération.

SFD : Système financier décentralisé.

CONTACT



Rocade Fann Bel
Air Cerf-Volant, Colobane



Email : drssfd@drs-sfd.gouv.sn
Web : www.@drs-sfd.gouv.sn



Tél : +221 33 824 08 83
Fax : +221 33 824 08 86